



COLONNES, CHANDELIERS ET PILIERS : HISTOIRE POLYMORPHE D'UNE TRIADE COMPLEXE (1)

par Roger DACHEZ

I. – Pour en finir avec Jakin et Boaz

L'ÉTUDE DE NOS TROIS TERNAIRES (SAGESSE/FORCE/BEAUTÉ ; SOLEIL/LUNE/MAÎTRE DE LA LOGE ; IONIQUE/DORIQUE/CORINTHIEN) va commencer par l'examen préalable d'une dualité... La question de la place ou, plus précisément, de la séquence exacte des colonnes J et B, peut en effet s'envisager, dans l'histoire des rituels maçonniques, selon deux perspectives bien distinctes.

La première est souvent vaguement polémique, sollicite de façon approximative les sources bibliques, fait appel à des considérations symboliques parfois déroutantes et se fonde surtout sur la volonté plus ou moins explicite, mais généralement déterminante, de « démontrer » que l'ordre dit « ancien » – entendons : celui de la Grande Loge des *Antients* (B au Nord et J au Sud) – est plus authentique et plus « traditionnel », au sens presque guénonien du terme, que celui des *Moderns* (à savoir J puis B). C'est du reste la thèse acceptée en Angleterre depuis au moins le dernier quart du XVIII^e siècle. Ce débat, entamé en Angleterre vers le milieu des années 1760, n'a prospéré en France qu'à partir du moment où un Rite de type « Ancien », à savoir le Rite Écossais Ancien et Accepté (RÉAA), a été introduit dans ce pays, soit vers 1804.

La seconde perspective, que je privilégie depuis toujours et que porte notre revue depuis un demi-siècle, négligeant les spéculations « symbolâtriques » hasardeuses et sans fondement, est rigoureusement historique : elle piste l'apparition de J et B dans l'univers maçonnique, retrace les usages qu'on en a fait, tente de cerner le moment et les circonstances où ces usages ont pu diverger, s'efforce d'en formuler les raisons les plus probables. Cette approche, moins péremptoire et surtout « désintéressée », a l'immense avantage de nous contraindre – mais c'est une agréable contrainte – à parcourir et à revisiter des pans souvent oubliés de l'histoire des rituels et des coutumes maçonniques. Elle suppose avant tout un recours exclusif aux sources écrites et un réexamen attentif et critique des témoignages les plus anciens. C'est à quoi on va s'employer ici¹.

1. Je m'appuie ici sur les travaux fondateurs de René Désaguliers, réexaminés à nouveaux frais, et notamment sur les thèses soutenues dans *Les deux grandes colonnes de la franc-maçonnerie*, Dervy, 1997, 3^e édition augmentée et entièrement refondue par R. Dachez et P. Mollier (rééd. 2012), ainsi que son autre ouvrage, *Les trois grands piliers de la franc-maçonnerie*, Dervy, 2011, 2^e édition revue et entièrement refondue par R. Dachez (rééd. 2011). Je reproduis également en partie des éléments tirés de deux articles publiés dans *RT* n° 75-76 dont les références sont précisées plus loin. Ma propre contribution à ces différents textes a été notablement revue, en tenant compte des acquis documentaires effectués depuis lors. C'est donc une nouvelle synthèse de trente ans de travaux sur ce thème qui est proposée dans les pages qui suivent.

Rite des Modernes, Rite des Anciens : le problème de l'inversion

Chacun sait que, classiquement, le 24 juin 1717² marque une date d'une certaine importance dans l'histoire de la maçonnerie universelle. Ce jour-là, quatre loges de Londres et de Westminster se constituèrent en Grande Loge. Après quelques années assez effacées, cette institution connut bientôt une grande prospérité. En 1723, elle publia sous la signature de James Anderson la première édition de ses *Constitutions* imprimées. La maçonnerie se répandit rapidement, non seulement en Angleterre mais aussi dans une grande partie du monde.

Cette diffusion, et la prééminence revendiquée par la nouvelle institution, ne s'effectua cependant pas sans trouble.

Cependant, après les vingt ou trente premières années, le nouveau corps connut des difficultés sérieuses en raison, sans doute, de problèmes administratifs posés par une expansion que personne n'aurait pu prévoir et de l'existence d'éléments indépendants ou dissidents. Loin de s'atténuer avec le temps, ces difficultés finirent par provoquer une crise extrêmement grave, qui allait avoir pour l'avenir de la franc-maçonnerie mondiale des conséquences considérables.

En effet, le 5 décembre 1753, un certain nombre de loges formèrent à Londres une seconde Grande Loge. Cette nouvelle obédience, dont la loge la plus ancienne n'avait été fondée qu'en 1747, reprochait aux maçons de la Grande Loge de 1717 de s'être écartés des usages anciens et c'est pourquoi elle prit officiellement le nom de « Grande Loge des Francs et Acceptés Maçons selon les Anciennes Institutions »³.

Il faut d'ailleurs préciser, si l'on veut rester dans une perspective historique exacte, que les premiers membres de cette Grande Loge n'étaient pas à proprement parler des dissidents ; ils ne provenaient pas, semble-t-il, de loges placées sous la juridiction qu'ils contestaient. Ils comptaient en revanche, du moins lors de leur fondation, de nombreux éléments étrangers à l'Angleterre proprement dite, en particulier des Irlandais.

Une des conséquences de ce fait fut l'établissement rapide d'excellentes relations entre le nouveau corps et les Grandes Loges d'Irlande et d'Écosse.

Quoi qu'il en soit, si le terme de « schisme », longtemps usité, ne peut plus être appliqué sans réserve à l'origine des événements⁴, ceux-ci prirent bientôt un tel caractère et la polémique devint si vive qu'il faut bien, malgré tout, l'employer et considérer que c'est une véritable scission qui partagea dès lors la maçonnerie d'Angleterre, puis des Îles britanniques, en deux fractions profondément opposées.

Le nouveau corps trouva en Laurence Dermott, un Irlandais précisément, un animateur redoutable. C'est très vraisemblablement lui qui fut l'auteur du surnom méprisant de « Moderns » donné aux membres de la Grande Loge de 1717 tandis que lui-même et ses amis s'intitulaient fièrement « Antients ». Ces appellations, aussi curieuses que cela puisse paraître, connurent une très grande

2. Je ne reviens pas ici sur les controverses récentes à propos de la réalité historique de l'événement supposé du mois de juin 1717, ni sur la thèse qui repousse la création « réelle » de la première Grande Loge à 1721, avec l'élection du duc de Montagu comme Grand Maître. Cf. à ce sujet l'article de S. Sommers et A. Prescott : <https://www.quatuorcoronati.com/wp-content/uploads/2018/01/1717-And-All-That-Prescott-Sommers.pdf>

3. Elle existait en tant que « Grand Comité » depuis 1751 et ne prit son nom définitif de « Grande Loge » qu'après avoir acquis à sa tête un Grand Maître.

4. Cela fut brillamment démontré dès la fin du siècle dernier par H. Sadler dans un ouvrage qui demeure une référence : *Masonic Facts and Fictions* (1887). On dispose d'une bonne traduction française effectuée par J. Corneloup en 1973, *Faits et Fables maçonniques* (Vitiano Editeur), avec malheureusement une préface du traducteur qui propose une interprétation très contestable du travail de Sadler. Pour une bonne synthèse récente sur les origines des *Antients*, voir R. Berman, *Schism, the battle that forged Freemasonry*, 2013.